CHAUFFAGE & EAU CHAUDE
Bruxelles et environs
sos-express.be

DOCUMENTATION CONSTRUCTEUR / FR

De Dietrich

Evodens AMC 15, 25, 35 et versions MI

Notice constructeur

NOTICE / MODE D?EMPLOI

utilisation (FR)

Document constructeur intégral à la suite de cette couverture.

Entretien ou dépannage de votre chaudière ?

0493 50 50 50

SOS Express : informations et demande

Scannez ou cliquez

Document constructeur original. Couverture : SOS Express.

La notice originale commence à la page suivante.

Belgique Luxembourg

fr

Deutsche Anleitung auf Anfrage erhältlich

ADVANCE

AMC



Notice d'utilisation

Chaudières murales gaz à condensation

AMC 15
AMC 25
AMC 35
AMC 24/28 MI
AMC 35/40 MI
Diematic Evolution

De Dietrich
LE CONFORT DURABLE®

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1 Consignes de sécurité 5
1.1 Consignes générales de sécurité 5
1.2 Recommandations 6
1.3 Responsabilités 6
1.3.1 Responsabilité du fabricant 6
1.3.2 Responsabilité de l'installateur 7
1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur 7

2 A propos de cette notice 7
2.1 Généralités 7
2.2 Symboles utilisés dans la notice 7

3 Caractéristiques techniques 8
3.1 Homologations 8
3.1.1 Certifications 8
3.2 Données techniques 8

4 Description du produit 10
4.1 Description générale 10
4.2 Description du tableau de commande 11
4.2.1 Composants du tableau de commande 11
4.2.2 Description de l'écran d'accueil 11
4.2.3 Description du menu principal 11
4.2.4 Définition de zone 12
4.2.5 Définition de l'activité 12

5 Utilisation 12
5.1 Utilisation du tableau de commande 12
5.1.1 Modifier les réglages du tableau de commande 12
5.1.2 Modifier le nom et le symbole d'une zone 13
5.1.3 Modifier le nom d'une activité 14
5.1.4 Mettre en marche ou arrêter le chauffage 14
5.2 Démarrage 15
5.3 Arrêt 15
5.4 Protection antigel 15

6 Réglages 16
6.1 Liste des paramètres 16
6.1.1 Paramètres de l'unité de commande CU-GH08 16
6.2 Modifier la température ambiante d'une zone 17
6.2.1 Changer le mode de fonctionnement d'une zone 17
6.2.2 Modifier temporairement la température ambiante 18
6.2.3 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante 18
6.3 Modifier la température de l'eau chaude sanitaire 19
6.3.1 Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire 19
6.3.2 Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire 20
6.3.3 Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite 20
6.3.4 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS 20
6.4 Activer les programmes de vacances pour toutes les zones 21

7 Entretien 22
7.1 Généralités 22
7.2 Instructions d'entretien 22
7.3 Remplir le système 22
7.3.1 Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique 22
7.3.2 Remplissage de l'installation (mode manuel) 23
7.3.3 Activer le dispositif de remplissage automatique 24
7.4 Purge de l'installation de chauffage 24
7.5 Purge de l'installation de chauffage 25

8 En cas de dérangement 26
8.1 Codes d'erreur 26
8.1.1 Avertissement 26
8.1.2 Blocage 26

8.1.3 Verrouillage . . . 26
8.1.4 Notification des codes de défaut . . . 26
8.2 Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone . . . 26
8.3 Problèmes et solutions . . . 27

9 Mise au rebut . . . 28
9.1 Mise au rebut et recyclage . . . 28

10 Environnement . . . 28
10.1 Économies d'énergie . . . 28
10.1.1 Thermostats d'ambiance et réglages . . . 28

11 Garantie . . . 28
11.1 Généralités . . . 28
11.2 Conditions de garantie . . . 29

12 Annexes . . . 29
12.1 Informations ErP . . . 29
12.1.1 Fiche produit . . . 29
12.1.2 Fiche de produit combiné . . . 31

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

Danger
En cas d'odeur de gaz :

1. Ne pas utiliser de flammes nues, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou d'interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).
2. Couper l'alimentation en gaz.
3. Ouvrir les fenêtres.
4. Évacuer les lieux.
5. Contacter un installateur qualifié.

Danger
En cas d'émanations de fumées :

1. Éteindre la chaudière.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Évacuer les lieux.
4. Contacter un installateur qualifié.

Avertissement
Ne pas toucher aux conduits de fumées. Selon les réglages de la chaudière, la température des conduits de fumées peut dépasser 60 °C.

Avertissement
Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Selon les réglages de la chaudière, la température des radiateurs peut dépasser 60 °C.

Avertissement
Faire preuve de prudence en cas d'utilisation de l'eau chaude sanitaire. Selon les réglages de la chaudière, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.

Avertissement
L'utilisation de la chaudière et son installation par l'utilisateur final (vous) doivent être limitées aux opérations décrites dans ce manuel. Toutes les autres actions ne peuvent être entreprises que par un installateur qualifié.

Avertissement
Le tuyau d'évacuation des condensats ne doit pas être remplacé ou étanché. Si un système de neutralisation des condensats est utilisé, le système doit être régulièrement nettoyé, conformément aux instructions du fabricant.

Attention
S'assurer que la chaudière est régulièrement entretenue. Contacter un installateur qualifié ou souscrire un contrat de maintenance pour l'entretien de la chaudière.

Attention
Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

Important
Vérifier régulièrement la présence d'eau et la pression dans l'installation de chauffage.

1.2 Recommandations

Danger
Cet appareil peut être utilisé par des enfants de huit ans et plus et par des personnes atteintes de handicap physique, sensoriel ou mental, ou manquant d'expérience et de connaissances, à condition qu'ils soient supervisés et guidés sur la manière d'utiliser l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers associés. Ne laissez pas les enfants jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Avertissement
L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur, faute de quoi des situations dangereuses et/ou des blessures pourraient se produire.

Avertissement
Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.

Avertissement
Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.

Avertissement
Pour éviter toute situation dangereuse, si le cordon secteur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant d'origine, le concessionnaire du fabricant ou une autre personne disposant des compétences requises.

Danger
Pour des raisons de sécurité, nous recommandons d'installer des détecteurs de fumée aux endroits appropriés et un détecteur de CO à proximité de l'appareil.

Attention
- La chaudière doit rester accessible à tout moment.
- La chaudière doit être installée dans un local à l'abri du gel.
- Si le cordon secteur est raccordé de façon permanente, toujours monter un interrupteur principal bipolaire avec une distance d'ouverture d'au moins 3 mm (EN 60335-1).
- Vidanger la chaudière et l'installation de chauffage si l'habitation demeure vacante pendant une longue période et s'il y a le risque de gel.
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- La protection de la chaudière protège uniquement la chaudière, pas l'installation.
- Vérifier régulièrement la pression d'eau dans l'installation. Si la pression d'eau est inférieure à 0,8 bar, ajouter de l'eau dans l'installation (pression d'eau recommandée : de 1,5 à 2,0 bars).

Important
Conserver ce document à proximité de la chaudière.

Important
Les autocollants d'instruction et d'avertissement ne doivent jamais être retirés ni recouverts. Ils doivent rester lisibles pendant toute la durée de vie de la chaudière. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et d'avertissement abîmés ou illisibles.

Important
Des modifications ne peuvent être effectuées sur la chaudière qu'après autorisation écrite de **De Dietrich**.

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec les marquages CE ainsi qu'avec tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation et d'entretien de l'appareil.

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

Cette notice est destinée à l'utilisateur d'une chaudière AMC .

2.2 Symboles utilisés dans la notice

Cette notice comporte des instructions spéciales, indiquées par des symboles spécifiques. Veiller à accorder une attention particulière partout où ces symboles sont utilisés.

Danger
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.

Danger d'électrocution
Risque de choc électrique pouvant entraîner des blessures corporelles graves.

Avertissement
Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.

Attention
Risque de dégâts matériels.

Important
Attention, informations importantes.

Les symboles ci-dessous sont moins importants, mais peuvent vous aider à parcourir cette documentation ou vous apporter des informations utiles.

Voir
Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

Informations utiles ou assistance supplémentaire.

▶▶ Navigation directe dans le menu. Aucune confirmation affichée. À utiliser si le système vous est déjà familier.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Certifications

Tab.1 Certifications

Numéro d'identification CE	**PIN 0063CR3604**
Classe NOx(1)	**6**
Type de raccordement des fumées	B_{23P} , B_{33} (2) C_{13} , C_{33} , C_{43P} , C_{53} , C_{93} , $C_{(10)3}$, $C_{(12)3}$
(1) EN 15502–1 (2) Si une chaudière est installée avec un raccordement de type B_{23P}, B_{33}, l'indice IP de la chaudière est réduit à IP20.	

3.2 Données techniques

Tab.2 Généralités

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Puissance nominale (Pn) en mode chauffage (80/60 °C) G20 (gaz H)	min-max (1)	kW	3,0 - 14,9 14,9	5,0 - 24,8 24,8	5,0 - 24,8 19,9	7,0 - 34,5 34,5	7,0 - 34,5 24,8
Puissance nominale (Pn) en mode chauffage (80/60 °C) G25 (gaz L)	min–max (1)	kW	2,5 - 12,4 12,4	4,2 - 20,6 20,6	4,2 - 20,6 20,6	5,8 - 28,6 28,6	5,8 - 28,6 20,6
Puissance nominale (Pn) en mode production ECS G20 (gaz H)	min–max (1)	kW	- -	- -	5,0 - 27,8 27,8	- -	7,0 - 38,5 38,5
Puissance nominale (Pn) en mode production ECS G25 (gaz L)	min–max (1)	kW	- -	- -	4,2 - 23,7 23,7	- -	6,1 32,2 32,2
(1) Réglage d'usine							

Tab.3 Informations sur le gaz et les fumées

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Consommation de gaz G20 (gaz H)	min-max	m^3/h	0,33 - 1,59	0,55 - 2,65	0,55 - 2,96	0,77 - 3,68	0,77 - 4,11
Consommation de gaz G25 (gaz L)	min-max	m^3/h	0,38 - 1,85 0,32 - 1,07	0,64 - 3,08 0,32 - 2,55	0,64 - 3,45 0,53 - 2,86	0,90 - 4,28 0,75 - 3,59	0,90 - 4,78 0,75 - 3,96
Consommation de gaz G31 (propane)	min-max	m^3/h	0,21 - 0,61	0,24 - 1,02	0,24 - 1,15	0,30 - 1,42	0,30 - 1,59
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	O_2 = 0 %	ppm	17	16	16	27	-
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	H_I	mg/kWh	30	28	28	45	45
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	H_s	mg/kWh	27	25	25	41	41
Émissions annuelles de NOx G25 (gaz L)		ppm mg/kWh	- -	21 38	21 38	31 55	31 55
Émissions annuelles de CO G25 (gaz L)		ppm mg/kWh	- -	64 70	64 70	77 84	77 84

Tab.4 Données du circuit chauffage

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Volume d'eau		l	1,7	1,7	1,7	2,3	2,3
Pression hydraulique de service (PMS)	max	bar	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Température de l'eau	max	°C	110,0	110,0	110,0	110,0	110,0
Température de service	max	°C	90,0	90,0	90,0	90,0	90,0

Tab.5 Données du circuit de l'ECS

AMC			24/28 MI	35/40 MI
Débit d'eau chaude D spécifique (60 °C)		l/min	8,2	11
Débit d'eau chaude D spécifique (40 °C)		l/min	14,5	20,3
Seuil de débit(1)	max	l/min	1,5	1,5
Pression de service (Pmw)		bar	8	8
(1) Quantité d'eau minimale devant être soutirée au robinet pour démarrer la chaudière.				

Tab.6 Données électriques

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Tension d'alimentation		V~	230	230	230	230	230
Puissance électrique absorbée - à pleine charge	max (1)	W	67 67	77 77	84 68	93 93	106 71
(1) Réglage d'usine.							

Tab.7 Autres données

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Poids total (à vide)		kg	38	38	40	33	35

Tab.8 Paramètres techniques

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Chaudière à condensation			Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Chaudière basse température(1)			Non	Non	Non	Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non	Non	Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Non	Non	Oui	Non	Oui
Puissance thermique nominale	*Prated*	kW	15	25	25	35	35
Puissance calorifique utile à puissance calorifique nominale et en mode haute température(2)	P_4	kW	14,9	24,8	24,8	34,5	34,5
Puissance calorifique utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température(1)	P_1	kW	5,0	8,3	8,3	11,6	11,6
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	94	94	94	95	95
Efficacité utile à la puissance calorifique nominale et en régime haute température(2)	η_4	%	89,5	89,4	89,4	89,3	89,3
Efficacité utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température(1)	η_1	%	99,3	99,2	99,2	99,6	99,6

AMC			15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Consommation d'électricité auxiliaire							
Pleine charge	*elmax*	kW	0,027	0,037	0,037	0,050	0,050
Charge partielle	*elmin*	kW	0,018	0,017	0,017	0,018	0,018
Mode veille	P_{SB}	kW	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004
Autres éléments							
Pertes thermiques en veille	P_{stby}	kW	0,078	0,078	0,078	0,054	0,054
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	kW	-	-	-	-	-
Consommation annuelle d'énergie	Q_{HE}	GJ	46	76	76	105	105
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	L_{WA}	dB(A)	45	51	51	53	53
Émissions d'oxydes d'azote	NO_X	mg/kWh	27	25	25	41	41
Paramètres eau chaude sanitaire							
Profil de soutirage déclaré			-	-	A	-	A
Consommation journalière d'électricité	Q_{elec}	kWh	-	-	0,169	-	0,188
Consommation annuelle d'électricité	*AEC*	kWh	-	-	37	-	41
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	-	-	88	-	87
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	-	-	22,045	-	27,713
Consommation annuelle de combustible	*AFC*	GJ	-	-	17	-	22

(1) Par basse température, on entend 30 °C pour les chaudières à condensation, 37 °C pour les chaudières basse température et 50 °C (à l'entrée du dispositif de chauffage) pour les autres dispositifs de chauffage.
(2) Par mode haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.

Voir
Voir au dos de cette notice pour les coordonnées de contact.

4 Description du produit

4.1 Description générale

La chaudière AMC est une chaudière murale gaz, aux caractéristiques suivantes :

- Chauffage à haut rendement
- Faibles émissions de polluants
- Dispositif de remplissage automatique
- Tableau de commande électronique haute qualité
- Installation et raccordement facilités grâce au dosseret de montage livré avec l'appareil.

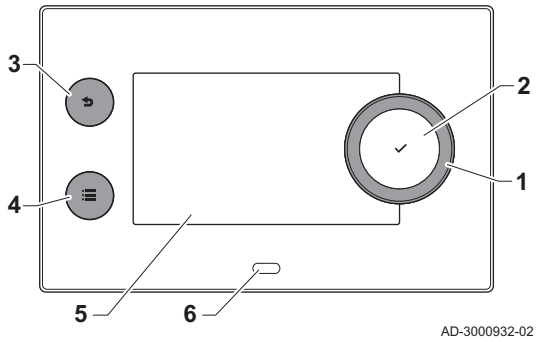
Les types de chaudière suivants sont disponibles :

Type	Mode
AMC 15 AMC 25 AMC 35	Chauffage uniquement (possibilité de produire de l'eau chaude sanitaire en utilisant un ballon d'eau chaude indépendant).
AMC 24/28 MI AMC 35/40 MI	Chauffage et production d'eau chaude sanitaire.

4.2 Description du tableau de commande

4.2.1 Composants du tableau de commande

Fig.1 Composants du tableau de commande



1 Bouton rotatif pour sélectionner une icône, un menu ou un paramètre
2 Appuyer sur le bouton ✔ pour confirmer la sélection
3 Touche de retour ⮌ :
- **Brève pression sur un bouton** : Retour au niveau ou menu précédent
- **Longue pression sur le bouton** : Retour à l'écran d'accueil

4 Touche de menu ☰ pour aller au menu principal
5 Écran
6 LED d'état

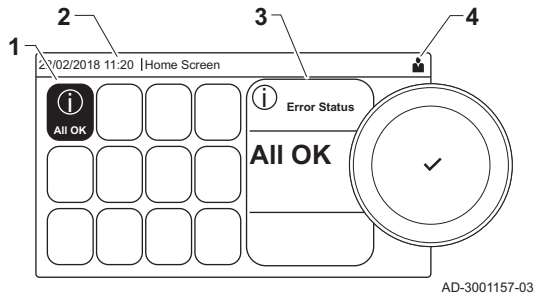
4.2.2 Description de l'écran d'accueil

Cet écran s'affiche automatiquement après le démarrage de l'appareil. Le tableau de commande passe automatiquement en veille (écran noir) si les boutons ne sont pas utilisés pendant 5 minutes. Appuyer sur n'importe lequel des boutons du tableau de commande pour réactiver l'écran.

Pour repasser de n'importe quel menu à l'écran d'accueil, appuyer sur le bouton de retour ⮌ pendant quelques secondes.

Les icônes sur l'écran d'accueil permettent d'accéder rapidement aux menus correspondants. Utiliser le bouton rotatif pour passer à l'élément souhaité et appuyer sur le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

Fig.2 Icônes sur l'écran d'accueil

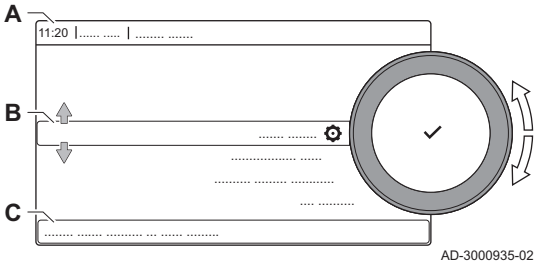


1 Icônes : l'icône sélectionnée est mise en surbrillance
2 Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
3 Informations sur l'icône sélectionnée
4 Icônes indiquant le niveau de navigation, le mode de fonctionnement, les erreurs et d'autres informations.

4.2.3 Description du menu principal

Il est possible d'aller directement depuis n'importe quel menu au menu principal en appuyant sur le bouton menu ☰. Le nombre de menus accessibles dépend du niveau d'accès (utilisateur ou installateur).

Fig.3 Éléments du menu principal



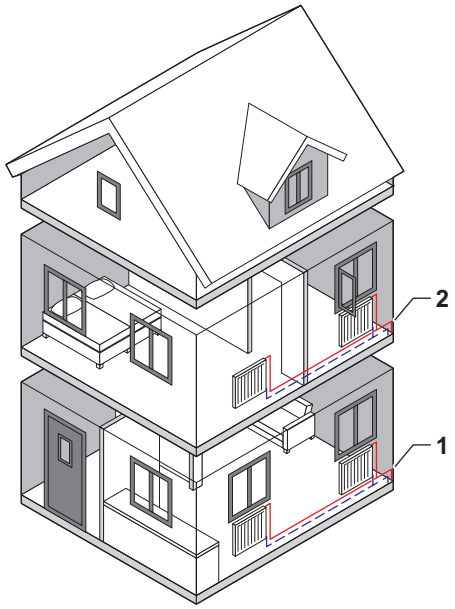
A Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
B Menus disponibles
C Brève explication du menu sélectionné

Tab.9 Menus disponibles pour l'utilisateur

Description	Icône
Activer les droits d'accès installateur	
Paramètres du système	
Informations sur la version	

4.2.4 Définition de zone

Fig.4 Deux zones



Zone est le terme utilisé pour dénommer les différents circuits hydrauliques CIRCA, CIRCB, ... Il désigne plusieurs parties d'un bâtiment, desservies par le même circuit.

Plusieurs zones sont seulement possibles avec une carte d'extension.

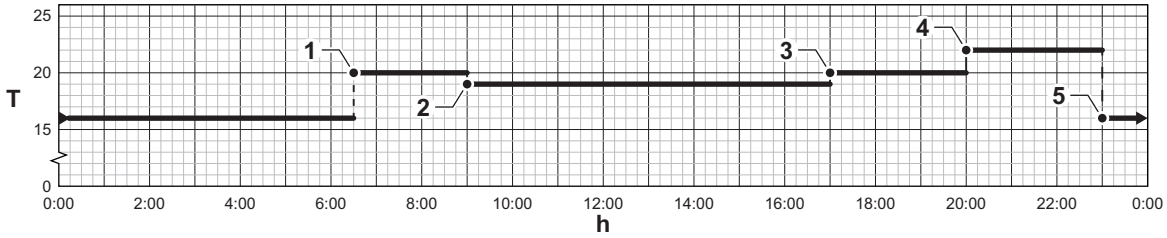
Tab.10 Exemple de deux zones

	Zone	Nom d'usine
1	Zone 1	CIRCA
2	Zone 2	CIRCB

4.2.5 Définition de l'activité

Activité est le terme utilisé pour programmer les plages horaires d'un programme horaire. Le programme horaire définit la température ambiante des différentes activités de la journée. Une consigne de température est associée à chaque activité. La dernière activité de la journée est valable jusqu'à la première activité du jour suivant.

Fig.5 Activités d'un programme horaire



Tab.11 Exemple d'activités

	Début de l'activité	Activité	Consigne de température
1	6h30	Matin	20 °C
2	9:00	Absence	19 °C
3	17:00	Confort	20 °C
4	20h00	Soir	22 °C
5	23h00	Réduit	16 °C

5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande

5.1.1 Modifier les réglages du tableau de commande

Vous pouvez modifier les réglages du tableau de commande dans les réglages du système.

▶▶ ≡ > **Paramètres du système**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Appuyer sur le bouton ≡.
2. Sélectionner **Paramètres du système**⚙.
3. Exécuter l'une des opérations décrites dans le tableau ci-dessous :

Tab.12 Réglages du tableau de commande

Menu Réglages du système	Réglages
Régler la date et l'heure	Configurer la date et l'heure courantes.
Sélectionner le pays et la langue	Sélectionner le pays et la langue
Heure d'été	Activer ou désactiver l'heure d'été. Lorsque l'heure d'été est activée, l'heure interne du système sera mise à jour de manière à correspondre aux heures d'été et d'hiver.
Informations de l'installateur	Afficher le nom et le numéro de téléphone de l'installateur
Définir les noms des activités de chauffage	Créer les noms des activités du programme horaire
Régler la luminosité de l'écran	Ajuster la luminosité de l'écran
Régler le clic	Activer ou désactiver le son du clic du bouton rotatif
Informations de licence	Afficher les informations détaillées sur les licences des logiciels, des cartes électroniques et des plates-formes

5.1.2 Modifier le nom et le symbole d'une zone

Les zones portent un symbole et un nom définis en usine. Selon votre appareil, vous pouvez modifier le symbole et le nom des zones, mais cette possibilité n'est pas prise en charge pour tous les appareils et pour tous les types de zones.

▶▶ Sélectionner la zone > **Configuration de zone** > **Nom du circuit** ou **Symbole du circuit**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Configuration de zone**
3. Sélectionner **Nom du circuit**.
 ⇨ Un clavier comportant des lettres, chiffres et symboles (caractères) s'affiche.
4. Modifier le nom de la zone (20 caractères maximum) :
 4.1. Utiliser la rangée supérieure pour basculer entre minuscules, majuscules, chiffres, symboles et caractères spéciaux.
 4.2. Sélectionner un caractère ou une action.
 4.3. Sélectionner ← pour supprimer un caractère.
 4.4. Sélectionner ␣ pour ajouter un espace.

Fig.6 Sélection des lettres

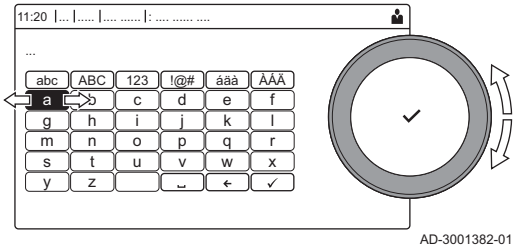
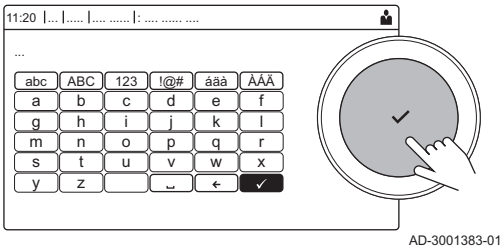


Fig.7 Terminer de modifier le nom de la zone



4.5. Sélectionner ✔ pour terminer de modifier le nom de la zone.
5. Sélectionner **Symbole du circuit**.
 ⇨ Toutes les icônes disponibles apparaissent sur l'écran.
6. Sélectionner l'icône souhaitée de la zone.

5.1.3 Modifier le nom d'une activité

Il est possible de modifier le nom des activités dans le programme horaire.

▶▶ ☰ > **Paramètres du système** > **Définir les noms des activités de chauffage**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Appuyer sur le bouton ☰.
2. Sélectionner **Paramètres du système**⚙.
3. Sélectionner **Définir les noms des activités de chauffage**.
 ⇨ Une liste de 6 activités avec leur nom standard est affichée :

Activité 1	Réduit
Activité 2	Confort
Activité 3	Absence
Activité 4	Matin
Activité 5	Soir
Activité 6	Personnalisé

4. Sélectionner une activité.
 ⇨ Un clavier alphanumérique s'affiche.
5. Modifier le nom de l'activité (20 caractères maximum) :
 5.1. Utiliser la rangée supérieure pour basculer entre minuscules, majuscules, chiffres, symboles et caractères spéciaux.
 5.2. Sélectionner une lettre, un chiffre ou une action.
 5.3. Sélectionner ← pour supprimer une lettre, un chiffre ou un symbole.
 5.4. Sélectionner ␣ pour ajouter un espace.
 5.5. Sélectionner ✔ pour terminer de modifier le nom de l'activité.

Fig.8 Sélection des lettres

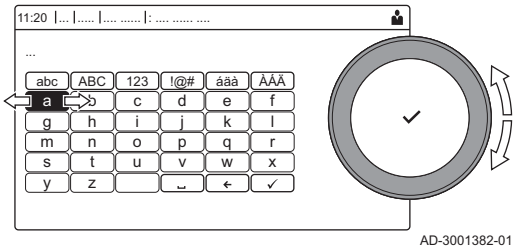
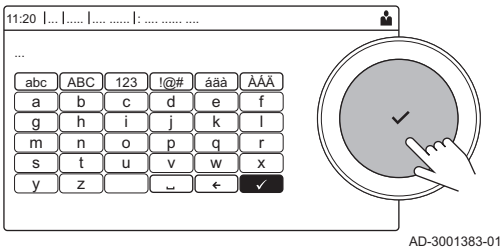


Fig.9 Confirmation



5.1.4 Mettre en marche ou arrêter le chauffage

Vous pouvez arrêter la fonction de chauffage pour économiser de l'énergie.

▶▶ 🔥 > **Chauffage On/Off**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [🔥].
2. Sélectionner **Chauffage On/Off**.
3. Sélectionner le réglage suivant :
 - **Off** pour arrêter la fonction de chauffage.
 - **On** pour mettre en marche la fonction de chauffage.

Attention
La protection contre le gel n'est pas disponible lorsque la fonction chauffage est arrêtée.

5.2 Démarrage

Démarrer la chaudière comme suit :

1. Ouvrir le robinet gaz de la chaudière.
2. Insérer la prise électrique de la chaudière dans une prise avec terre.
3. Mettre la chaudière en marche à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
 ⇨ La chaudière démarre un cycle de purge automatique d'environ 3 minutes.
4. Vérifier la pression hydraulique du système de chauffage central indiquée sur l'afficheur du tableau de commande. Au besoin, faire l'appoint en eau de l'installation de chauffage central.

L'état actuel de fonctionnement de la chaudière est signalé au moyen de l'indicateur d'état du tableau de commande.

Voir aussi
Remplir le système, page 22

5.3 Arrêt

Mettre à l'arrêt la chaudière de la manière suivante :

1. Éteindre la chaudière à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
2. Couper l'alimentation en gaz.
3. Garder l'installation à l'abri du gel.
 Ne pas mettre à l'arrêt la chaudière s'il est impossible de garder l'installation à l'abri du gel.

5.4 Protection antigel

Attention
- Mettre la chaudière hors tension et la vidanger ainsi que l'installation de chauffage central si l'habitation ou le bâtiment ne va pas être utilisé pendant une longue période et s'il y a risque de gel
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- La protection intégrée concerne uniquement la chaudière. Elle ne s'applique pas au système, ni aux radiateurs.
- Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système.

Régler la consigne de température à une valeur basse, par exemple à 10 ºC.

Si la température de l'eau de chauffage de la chaudière baisse trop, le dispositif de protection intégré se met en marche. Ce dispositif fonctionne comme suit :

- Si la température de l'eau est inférieure à 7 °C, la pompe se met en marche.
- Si la température de l'eau est inférieure à 4 °C, la chaudière se met en marche.
- La température de l'eau est supérieure à 10 °C, la chaudière se met à l'arrêt et la pompe continue à fonctionner pendant un court moment.

Une sonde extérieure peut être raccordée à la chaudière pour éviter le gel du système et des radiateurs dans des espaces sujets au gel (par exemple, un garage).

6 Réglages

6.1 Liste des paramètres

6.1.1 Paramètres de l'unité de commande CU-GH08

Tous les tableaux indiquent les réglages d'usine des paramètres.

Important
Les tableaux répertorient également les paramètres qui s'appliquent uniquement au cas où la chaudière est associée à d'autres équipements.

Tab.13 Navigation pour le niveau installateur de base

Niveau	Accès au menu
Installateur de base	≡ > **Configuration de l'installation** > **CU-GH08** > Sous-menu (1) > **Paramètres, compteurs, signaux** > **Paramètres** > **Généralités** (2)

(1) Voir la colonne « Sous-menu » du tableau suivant pour la navigation appropriée. Les paramètres sont regroupés en fonctionnalités spécifiques.

(2) Les paramètres sont également accessibles directement par la fonction Rechercher des points de données : ≡ > **Configuration de l'installation** > **Rechercher des points de données**

Tab.14 Réglages d'usine au niveau installateur de base

Code	Texte affiché	Description	Plage de réglage	Sous-menu	15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
AP016	Chauffage On/Off	Activer ou désactiver le chauffage	0 = Off 1 = On	Appareil à gaz	1	1	1	1	1
AP017	ECS On/Off	Activer ou désactiver l'eau chaude sanitaire	0 = Off 1 = On	Appareil à gaz	1	1	1	1	1
AP073	Eté/Hiver	Température extérieure : limite haute pour chauffage	10 – 30 °C	Temp. extérieure	22	22	22	22	22
AP074	Mode Eté forcé	Le chauffage est arrêté. L'eau chaude est maintenue. Activation forcée du mode Eté	0 = Off 1 = On	Temp. extérieure	0	0	0	0	0
CP010	Cons TDép Circ	Consigne de la température départ du circuit sans sonde extérieure	0 – 90 °C	CIRCA	80	80	80	80	80
CP080 CP081 CP082 CP083 CP084 CP085	Température Activité	Consigne de la température ambiante souhaitée pour l'Activité	5 – 30 °C	CIRCA	16 20 6 21 22 20	16 20 6 21 22 20	16 20 6 21 22 20	16 20 6 21 22 20	16 20 6 21 22 20
CP200	ConsAmb Circ Manuel	Réglage manuel de la consigne ambiante du circuit	5 – 30 °C	CIRCA	20	20	20	20	20
CP320	Mode Fct Circ	Mode de fonct du circuit	0 = Programmation 1 = Manuel 2 = Off	CIRCA	1	1	1	1	1
CP510	Dérogation Cons Amb	Dérogation de la consigne d'ambiance pour le circuit sélectionné	5 – 30 °C	CIRCA	20	20	20	20	20

Code	Texte affiché	Description	Plage de réglage	Sous-menu	15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
CP550	Zone, cheminée	Mode Cheminée actif	0 = Off 1 = On	CIRCA	0	0	0	0	0
CP660	Symbole du circuit	Choisir le symbole qui représentera le circuit	0 = Aucun 1 = Toutes 2 = Chambre 3 = Séjour 4 = Bureau 5 = Exterieur 6 = Cuisine 7 = Cave	CIRCA	3	3	3	3	3
DP060	P ECS sélectionné	Programme horaire sélectionné pour l'eau chaude sanitaire.	0 = Program 1 1 = Program 2 2 = Program 3	Circuit ECS	0	0	0	0	0
DP070	Consigne ECS Confort	Température de consigne Confort du préparateur d'eau chaude sanitaire.	40 – 65 °C	Circuit ECS Circuit ECS	60	60	55	55	60
DP080	Consigne ECS Réduit	Température de consigne Réduit du préparateur d'eau chaude sanitaire.	7 – 50 °C	Circuit ECS	15	15	15	15	15
DP200	Mode ECS	Mode de fontionnement de l'eau chaude sanitaire	0 = Programmation 1 = Manuel 2 = Off	Circuit ECS	0	0	0	0	0
DP337	T. ECS vacances	Consigne de température du ballon d'eau chaude sanitaire pendant les vacances	10 – 60 °C	Circuit ECS	10	10	10	10	10
DP357	Tpo Avert-CircDouche	Temporisation d'avertissement du Circuit Douche	0 – 180 Min	Fonction tps douche	0	0	0	0	0
DP367	ActionTempoCirDouche	Action à effectuer après l'alerte du Circuit Douche	0 = Off 1 = Avertissement 2 = Consigne ECS réduite	Fonction tps douche	0	0	0	0	0
DP377	ConsECS RédDouche-Lim	Consigne ECS réduite pendant la limitation de la douche du circuit	0 – 65 °C	Fonction tps douche	40	40	40	40	40

6.2 Modifier la température ambiante d’une zone

6.2.1 Changer le mode de fonctionnement d’une zone

Pour réguler la température ambiante dans les différences pièces de la maison, on peut choisir parmi les 5 modes de fonctionnement suivants :

▶▶ Sélectionner la zone > **Mode de fonctionnement**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l’icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**

3. Sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.15 Modes de fonctionnement

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température ambiante est régulée par un programme horaire
	Manuel	La température ambiante est réglée à une valeur fixe
	Dérogation de température	La température ambiante est modifiée temporairement
	Vacances	La température ambiante est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Hors-gel	Protéger la chaudière et l'installation du gel en hiver

6.2.2 Modifier temporairement la température ambiante

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour une zone, il est possible de modifier la température ambiante pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, le mode de fonctionnement sélectionné reprend.

▶▶ Sélectionner la zone > **Mode de fonctionnement** > **Dérogation de température**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

La température ambiante ne peut être réglée de cette manière que si une sonde de température ou un thermostat est installé.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**
3. Sélectionner **Dérogation de température**.
4. Définir la durée en heures et en minutes.
5. Régler la température ambiante temporaire.

6.2.3 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante

■ Créer un programme horaire

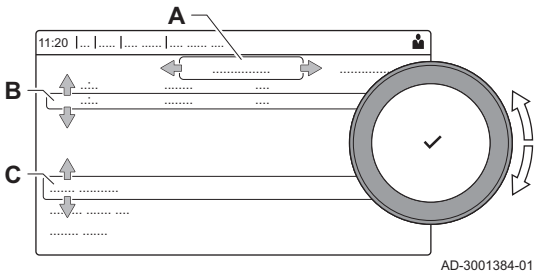
Un programme horaire permet de faire varier la température ambiante en fonction de l'heure et du jour. La température ambiante est liée à l'activité du programme horaire. Il est possible de créer jusqu'à trois programmes horaires par zone. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

▶▶ Sélectionner la zone > **Programmes horaires pour le chauffage**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Programmes horaires pour le chauffage**.
3. Sélectionner le programme horaire à modifier : **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
 ⇨ Les activités programmées le lundi sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.

Fig.10 Jour de la semaine



4. Sélectionner le jour de la semaine à modifier.

 A Jour de la semaine
 B Vue d'ensemble des activités programmées
 C Liste des actions

5. Vous pouvez effectuer les actions suivantes :
 5.1. Sélectionner l'activité programmée pour modifier l'heure à laquelle cette activité démarre, modifier la température ou supprimer l'activité sélectionnée.
 5.2. **Ajouter un horaire et une activité** pour ajouter une nouvelle activité aux activités programmées.
 5.3. **Copier vers un autre jour** pour copier les activités programmées d'un jour de la semaine vers d'autres jours.
 ⇨ Les activités seront copiées vers les jours sélectionnés avec leurs heures et températures configurées.
 5.4. **Régler les températures de l'activité** pour modifier la température.

■ Activer un programme horaire

Pour utiliser un programme horaire, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

▶▶ Sélectionner la zone > **Mode de fonctionnement** > **Programmation**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**.
3. Sélectionner **Programmation**.
4. Sélectionner le programme horaire **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.

6.3 Modifier la température de l'eau chaude sanitaire

6.3.1 Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire

Il est possible de modifier le mode de fonctionnement pour la production d'eau chaude. Il est possible de choisir parmi 5 modes de fonctionnement.

▶▶ > **Mode de fonctionnement**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**

Cette option n'est pas disponible lorsque l'accès installateur est activé.

3. Sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.16 Modes de fonctionnement

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température de l'eau chaude sanitaire est contrôlée par un programme horaire
	Manuel	La température de l'eau chaude sanitaire est réglée à une valeur fixe
	Boost de l'eau chaude	La température de l'eau chaude sanitaire est augmentée temporairement
	Vacances	La température de l'eau chaude sanitaire est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Hors-gel	L'appareil et l'installation sont protégés contre le gel.

6.3.2 Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour la production d'eau chaude sanitaire, il est possible d'augmenter la température de l'eau chaude sanitaire pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, la température de l'eau chaude revient au point de consigne **Réduit**. Cette fonction s'appelle un boost d'eau chaude

▶▶ > **Mode de fonctionnement** > **Boost de l'eau chaude**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

Important
La température de l'eau chaude sanitaire ne peut être réglée de cette manière que si une sonde d'eau chaude sanitaire est installée.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**.
3. Sélectionner **Boost de l'eau chaude**.
4. Définir la durée en heures et en minutes.
 ⇨ La température est augmentée à la **Consigne ECS Confort** pendant la durée de la fonction.

6.3.3 Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite

Il est possible de modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite dans le programme horaire.

▶▶ > **Consignes pour l'eau chaude sanitaire**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Consignes pour l'eau chaude sanitaire**.
3. Sélectionner la consigne à modifier :
 - **Consigne ECS Confort** : température à laquelle la production d'eau chaude est mise en marche.
 - **Consigne ECS Réduit** : température à laquelle la production d'eau chaude est arrêtée.
4. Régler la température souhaitée.

6.3.4 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS

■ Créer un programme horaire

Un programme horaire permet de faire varier la température de l'eau chaude sanitaire en fonction de l'heure et du jour. La température d'eau chaude sanitaire est liée à l'activité du programme horaire.

▶▶ > **Mode de fonctionnement**

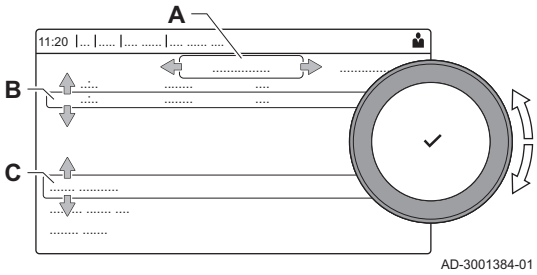
Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

Vous pouvez créer jusqu'à trois programmes horaires. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Programmes horaires**.

3. Sélectionner le programme horaire à modifier : **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
 ⇨ Les activités programmées le lundi sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Les activités programmées sont affichées. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.
4. Sélectionner le jour de la semaine à modifier.

Fig.11 Jour de la semaine



A Jour de la semaine
B Vue d'ensemble des activités programmées
C Liste des actions

5. Vous pouvez effectuer les actions suivantes :
 5.1. **Sélectionner l'activité programmée** pour modifier l'heure à laquelle cette activité démarre, modifier la température ou supprimer l'activité sélectionnée.
 5.2. **Ajouter un horaire et une activité** pour ajouter une nouvelle activité aux activités programmées.
 5.3. **Copier vers un autre jour** pour copier les activités programmées d'un jour de la semaine vers d'autres jours.
 5.4. **Régler les températures de l'activité** pour modifier la température.

■ Activer un programme horaire ECS

Pour utiliser un programme horaire ECS, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

▶▶ > **Mode de fonctionnement** > **Programmation**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**.
3. Sélectionner **Programmation**.
4. Sélectionner le programme horaire d'ECS **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.

6.4 Activer les programmes de vacances pour toutes les zones

Si vous vous absentez pour des vacances, la température ambiante et la température de l'eau chaude sanitaire peuvent être réduites pour économiser de l'énergie. La procédure suivante permet d'activer le mode vacances pour toutes les zones et pour la température d'eau chaude sanitaire.

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Date de début de vacances**.
3. Configurer la date de départ.
4. Sélectionner **Date de fin de vacances**.
 ⇨ Le jour suivant la date de départ de vos vacances est affiché.
5. Configurer la date de fin.
6. Sélectionner **Consigne ambiance du circuit en période de vacances**.
7. Configurer la température.

Vous pouvez réinitialiser ou annuler le programme de vacances en sélectionnant **Réinitialiser** dans le menu du mode vacances.

7 Entretien

7.1 Généralités

- Effectuez les opérations de contrôle et de maintenance standard une fois par an.
- Au besoin, procédez aux opérations de maintenance spécifiques.

Attention
- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Remplacez les pièces usées ou défectueuses par des pièces d'origine.
- Une inspection annuelle est obligatoire.

7.2 Instructions d’entretien

1. Vérifier la pression hydraulique dans le système de chauffage central. Au besoin, faire l'appoint en eau du système de chauffage central.

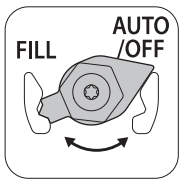
Important
Si la pression d’eau est inférieure à 0,8 bar, il convient de rajouter de l’eau. La pression hydraulique recommandée est comprise entre 1,5 et 2 bar.

2. Vérifier que les radiateurs ne présentent pas de fuite ni de traces de rouille (en particulier dans les zones humides).
3. Ouvrir et fermer les robinets des radiateurs plusieurs fois par an pour s'assurer qu'ils fonctionnent.
4. Nettoyer l’extérieur de la chaudière à l’aide d’un chiffon humide et d’un détergent doux.

Attention
Seul un professionnel qualifié est habilité à nettoyer l’intérieur de la chaudière.

7.3 Remplir le système

Fig.12 Dispositif de remplissage automatique



AD-0001352-01

Le système de chauffage central peut être rempli (semi-)automatiquement à l'aide du dispositif de remplissage automatique.

Voir
Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique, page 22

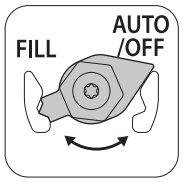
Important
- Par remplissage semi-automatique, on entend : La chaudière indique que le système a besoin d'être rempli et demande confirmation de la part de l'utilisateur.
- Par remplissage automatique, on entend : le système est rempli dès que la pression hydraulique est trop basse.
- L'installateur peut régler le système en remplissage automatique ou semi-automatique.

Le dispositif de remplissage automatique peut aussi être utilisé pour remplir manuellement l'installation de chauffage central.

7.3.1 Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique

Le dispositif de remplissage automatique est placé sous la chaudière. Ce dispositif peut remplir une installation de chauffage automatiquement ou semi-automatiquement (après confirmation par l'utilisateur) si la pression de l'eau passe au-dessous de la pression hydraulique minimum réglée. L'installation est remplie à la pression de fonctionnement maximum réglée.

Fig.13 Position AUTO



AD-0001352-01

1. Vérifier que la chaudière est sous tension.

Attention
Le dispositif de remplissage automatique est uniquement actif si la chaudière est sous tension.

2. Vérifier que le dispositif de remplissage automatique est réglé sur **AUTO**
3. Si la chaudière est réglée pour se remplir automatiquement, l'utilisateur n'a pas à intervenir lorsque la pression hydraulique est trop basse : le remplissage démarre automatiquement.
4. Si la chaudière est réglée pour se remplir semi-automatiquement, un message s'affiche lorsque la pression hydraulique est trop basse.
 4.1. Appuyer sur le bouton ✔ pour confirmer le remplissage.

Important
Le remplissage ne peut être interrompu que si la pression hydraulique est supérieure à 0,3 bar.

5. Un message s'affiche lorsque le remplissage automatique est terminé :
 5.1. Appuyer sur la touche ⮌ pour revenir à l'affichage principal.

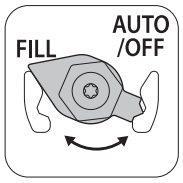
Attention
- Le code d'avertissement **A.02.33** s'affiche si le remplissage prend trop de temps. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- Le code d'avertissement **A.02.34** s'affiche si la chaudière doit être remplie trop souvent. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- La chaudière peut interrompre momentanément le remplissage pour passer à des activités de chauffage normales telles que la production d'eau chaude.

7.3.2 Remplissage de l'installation (mode manuel)

Attention
Avant le remplissage, ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage central.

1. Contrôler la pression hydraulique sur l'afficheur de la chaudière.
2. Régler le dispositif de remplissage automatique sur FILL et remplir le système.

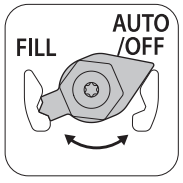
Fig.14 Position FILL



AD-0001358-01

Important
La pression hydraulique recommandée se situe entre 1,5 bar et 2 bar.

Fig.15 Position AUTO/OFF



AD-0001352-01

3. Régler le dispositif de remplissage automatique sur AUTO/OFF.
4. Vérifier l'étanchéité des raccordements côté eau.

7.3.3 Activer le dispositif de remplissage automatique

Si la chaudière est équipée d'un dispositif de remplissage automatique et que la pression hydraulique minimum est atteinte, l'installation est automatiquement remplie lorsqu'elle est en mode **Auto**. En mode **Manuel**, la chaudière signale que le remplissage est requis. Si nécessaire, le remplissage peut s'effectuer manuellement avant que la pression hydraulique minimum ne soit atteinte, et ce en activant le dispositif de remplissage automatique.

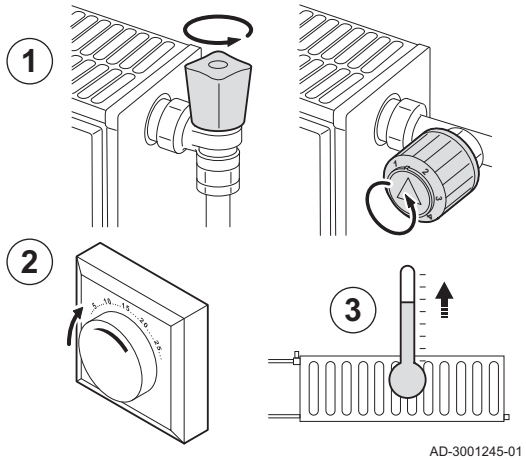
▶▶ > **Démarrer le remplissage d'eau**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Démarrer le remplissage d'eau**.
 ⇨ Le dispositif de remplissage automatique remplira l'installation jusqu'à ce que la pression hydraulique de service maximale soit atteinte.

7.4 Purge de l'installation de chauffage

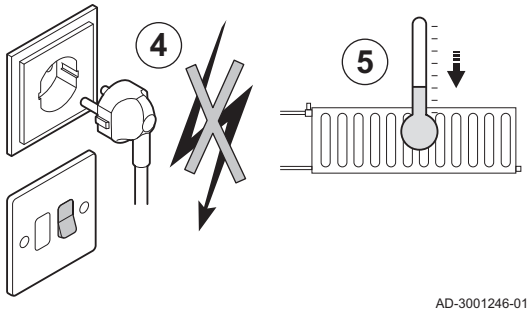
Fig.16 Purge du système



Il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. Pour ce faire, procéder comme suit :

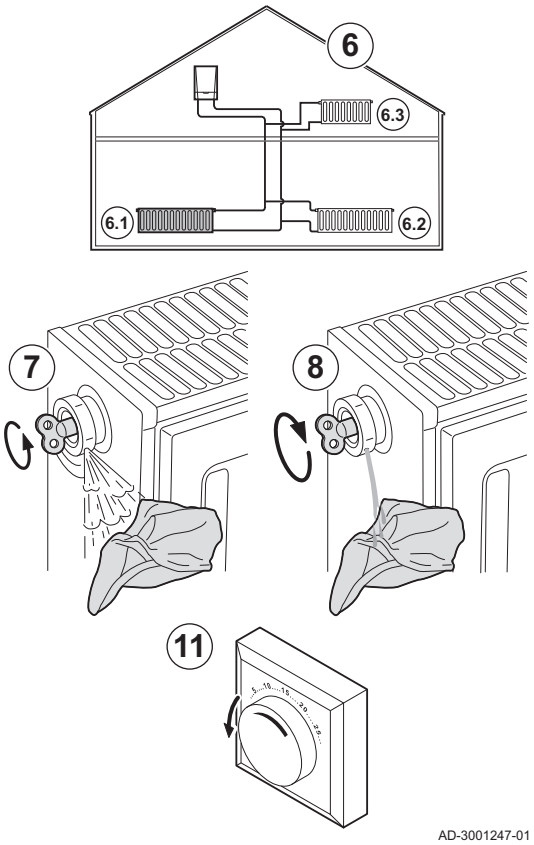
1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage.
2. Régler le thermostat d'ambiance sur la température maximale possible.
3. Attendre que les radiateurs soient chauds.

Fig.17 Purge du système



4. Débrancher le courant de la chaudière.
5. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.

Fig.18 Purge du système



6. Purger les radiateurs. Commencer par les étages inférieurs puis remonter jusqu'aux étages supérieurs.
7. Ouvrir la vanne de purge à l'aide de la clé de purge et placer un chiffon contre l'évent.

Avertissement
L'eau peut être encore chaude.

8. Patienter jusqu'à ce que de l'eau sorte de la vanne de purge, puis fermer la vanne de purge.
9. Insérer la prise électrique de la chaudière dans une prise avec terre.

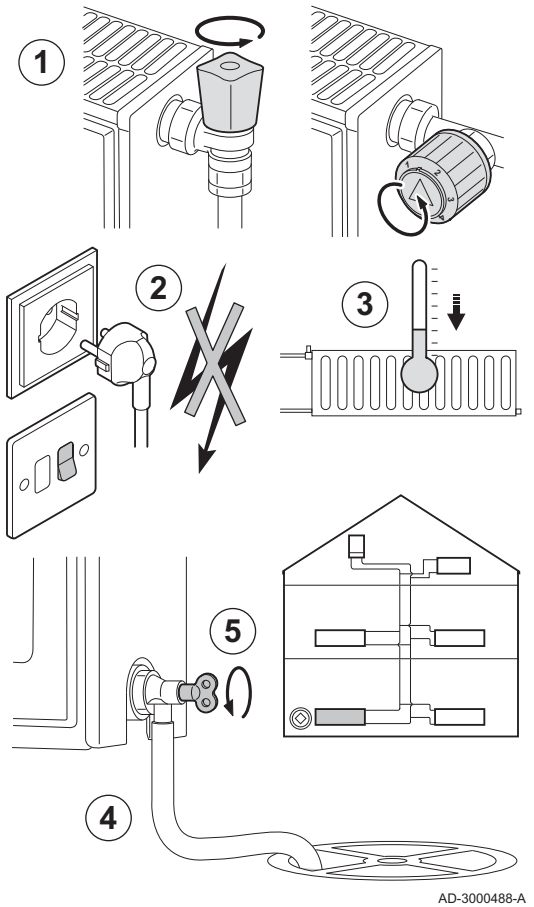
Important
Après mise sous tension, la chaudière exécute systématiquement un programme de purge automatique d'environ 3 minutes.

10. Après la purge, vérifier que la pression hydraulique du système est toujours correcte. Au besoin, faire l'appoint en eau de l'installation de chauffage.
11. Régler le thermostat d'ambiance ou le régulateur de température.

Voir aussi
Remplir le système, page 22

7.5 Purge de l'installation de chauffage

Fig.19 Purge du système



Une vidange du système de chauffage central peut s'avérer nécessaire en cas de remplacement des radiateurs, de fuite d'eau importante ou de risque de gel. Procéder comme suit :

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage.
2. Débrancher la prise de la chaudière de la prise murale.
3. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.
4. Raccorder un flexible de vidange au point de vidange le plus bas. Placer l'extrémité du flexible dans une bouche d'évacuation ou tout autre endroit où l'eau vidangée ne cause aucun dommage.
5. Ouvrir le robinet de remplissage/vidange du système de chauffage central. Vidanger l'installation de chauffage central.

Avertissement
L'eau peut être encore chaude.

6. Fermer le robinet de vidange lorsque l'eau cesse de s'écouler du point de vidange.

8 En cas de dérangement

8.1 Codes d'erreur

8.1.1 Avertissement

Si une situation risque de conduire à un défaut, la chaudière vous avertira d'abord d'un dysfonctionnement. L'affichage indique un code d'avertissement (par exemple, **A02.33**).

Important
La chaudière continue à fonctionner mais il faut rechercher la cause de l'avertissement. Un avertissement peut entraîner le blocage ou le verrouillage de la chaudière.

8.1.2 Blocage

Un blocage est un état (temporaire) de la chaudière suite à une anomalie. L'affichage indique un code de blocage (par exemple, **H01.14**).

La chaudière détecte l'état modifié. Si la cause du blocage persiste, la chaudière passe en mode défaillance (verrouillage).

Important
- Une fois que la cause du blocage a été éliminée, la chaudière redémarre automatiquement.
- Les fonctions de la chaudière qui ne sont pas bloquées sont toujours opérationnelles.

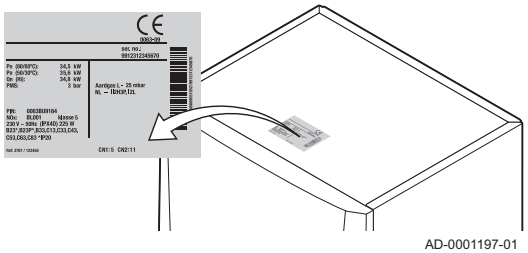
8.1.3 Verrouillage

Si les conditions de blocage persistent, la chaudière se verrouille (c'est aussi ce qui s'appelle une erreur). La chaudière se verrouille également si un défaut est signalé n'importe où dans la chaudière. L'affichage clignote en rouge et un code d'erreur apparaît (exemple : **E04.08**).

Important
La chaudière revient en fonctionnement normal uniquement si les causes du verrouillage ont été éliminées et qu'une réinitialisation est effectuée.

8.1.4 Notification des codes de défaut

Fig.20 Plaque signalétique



Si un code de défaut ne disparaît pas, s'adresser à l'installateur. Relever les renseignements suivants avant de le contacter :

- Code de défaut
- Type de gaz utilisé
- Type de chaudière
- Date de fabrication
- N° de série de l'appareil

Ces informations figurent sur la plaquette signalétique fixée sur le dessus de la chaudière.

8.2 Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone

L'installateur peut indiquer son nom et son numéro de téléphone dans le tableau de commande. Vous pouvez afficher ces informations lorsque vous voulez contacter l'installateur.

▶▶ ≡ > **Paramètres du système** > **Informations de l'installateur**

Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✔ pour confirmer la sélection.

1. Appuyer sur le bouton ☰.
2. Sélectionner **Paramètres du système** ⚙
3. Sélectionner **Informations de l'installateur**.
 ⇨ Le nom et le numéro de téléphone de l'installateur sont affichés.

8.3 Problèmes et solutions

Tab.17 Problèmes et solutions

Incident	Solution
Il n'y a pas d'eau chaude sanitaire.	• La chaudière ne fonctionne pas : - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La fonction ECS est désactivée : veuillez la réactiver.
Les radiateurs sont froids.	• La fonction CC (chauffage central) est désactivée : veuillez la réactiver. • Les robinets des radiateurs ne sont pas ouverts : ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système. • La chaudière ne fonctionne pas : - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La pression hydraulique est trop basse, ajouter de l'eau dans l'installation. • La consigne de température de chauffage est trop basse : augmenter la valeur du paramètre **CP010** ou, si un thermostat d'ambiance est raccordé, augmenter la température sur celui-ci.
La chaudière ne fonctionne pas.	• Aucune alimentation électrique : - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. • La chaudière est bloquée : - S'assurer que la vanne de gaz est correctement ouverte : ouvrir la vanne. - Remettre la chaudière en service - Si le blocage se poursuit : Contacter l'installateur : • La chaudière est en panne (verrouillage) : - Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur :
La pression hydraulique est trop faible (< 0,8 bar).	• Il n'y a pas assez d'eau dans le système de chauffage central : compléter le niveau d'eau du système. • Le dispositif de remplissage automatique (s'il est monté et réglé en remplissage automatique) émet un avertissement indiquant que le remplissage prend trop de temps (**A.02.33**) ou est requis trop souvent (**A.02.34**) : - Vérifier que le robinet d'eau principal est totalement ouvert. - Vérifier l'étanchéité de la chaudière et du système. - Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur. • Fuite d'eau. Contacter l'installateur :
Variations importantes de la température de l'eau chaude sanitaire.	Alimentation en eau insuffisante : ouvrir le robinet.
Bruits indésirables au niveau des conduites ou du circuit de chauffage central.	• Il y a de l'air dans les conduites de chauffage : il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. • L'eau entre trop rapidement dans le système de chauffage central : contacter l'installateur. • Les supports des conduites de chauffage central sont trop serrés : contacter l'installateur.
Fuite d'eau importante sous la chaudière ou à proximité.	La chaudière ou les conduites de chauffage central sont endommagées : • Fermer l'alimentation en eau. • Contacter l'installateur :

9 Mise au rebut

9.1 Mise au rebut et recyclage

Fig.21



MW-3000179-03

Important
Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par une personne qualifiée, conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

10 Environnement

10.1 Économies d'énergie

- S'assurer que la pièce où est installée la chaudière est bien ventilée.
- Ne pas boucher les aérations.
- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre de rideaux devant les radiateurs.
- Installer des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs. Ces panneaux réfléchissent la chaleur et permettent ainsi d'éviter toute déperdition.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer la douche au bain : un bain consomme deux fois plus d'eau et d'énergie qu'une douche

10.1.1 Thermostats d'ambiance et réglages

Il existe différents modèles de thermostats d'ambiance. Le type de thermostat utilisé et le paramètre sélectionné ont un impact sur la consommation totale d'énergie.

Quelques conseils :

- Un régulateur modulant, éventuellement associé à des robinets thermostatiques, est écoénergétique et offre un excellent niveau de confort. Cette combinaison permet de régler séparément la température de chaque pièce. Toutefois, ne pas installer de robinets de radiateur thermostatiques dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.
- L'ouverture ou la fermeture complète des robinets de radiateur thermostatiques provoque des variations de température non souhaitées. Par conséquent, ces derniers doivent être ouverts/fermés progressivement.
- Régler le thermostat d'ambiance sur une température d'environ 20 °C pour réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Abaisser le thermostat bien avant d'aérer les pièces.
- Régler la température de l'eau sur un niveau plus bas en été qu'en hiver (par exemple, respectivement 60 °C et 80 °C) lorsqu'un thermostat marche/arrêt est utilisé.
- Lorsque des thermostats à horloge et des thermostats programmables doivent être réglés, ne pas oublier de prendre en compte les vacances et les jours où personne n'est présent au domicile.

11 Garantie

11.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

11.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation.
- A nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002, publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

12 Annexes

12.1 Informations ErP

12.1.1 Fiche produit

Tab.18 Fiche produit

De Dietrich - AMC		15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Chauffage des locaux – application à température		Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau – profil de soutirage déclaré		-	-	XL	-	XXL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A	A	A	A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		-	-	A	-	A
Puissance calorifique nominale *(Prated ou Psup)*	kW	15	25	25	35	35

De Dietrich - AMC		15	25	24/28 MI	35	35/40 MI
Chauffage des locaux – consommation annuelle d'énergie	GJ	46	76	76	105	105
Chauffage de l'eau – consommation annuelle d'énergie	kWh GJ	- -	- -	37 17	- -	41 22
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	94	94	94	95	95
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	-	-	88	-	87
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur	dB	45	51	51	53	53

Voir
Pour les précautions particulières en ce qui concerne l'assemblage, l'installation et l'entretien : Consignes de sécurité, page 5

12.1.2 Fiche de produit combiné

Fig.22 Fiche de produit combiné applicable aux chaudières indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux

(1) **'I'** %

Régulateur de température

Voir fiche sur le régulateur de température

Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %

+ (2) %

Chaudière d'appoint

Voir fiche sur la chaudière

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

(☐ **- 'I') x 0,1 = ±** (3) %

Contribution solaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

Classe énergétique du ballon (1)

A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81

Taille du capteur (en m²) | Volume du ballon (en m²) | Rendement du capteur (en %)

('III' x ☐ **+ 'IV' x** ☐ **) x 0,9 x (** ☐ **/100) x** ☐ **= +** (4) %

(1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95

Pompe à chaleur d'appoint

Voir fiche sur la pompe à chaleur

Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)

(☐ **- 'I') x 'II' = +** (5) %

Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint

Choisir la plus petite valeur

0,5 x (4) ☐ **OU 0,5 x** (5) ☐ **= -** (6) %

Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

(7) ☐ %

Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux

☐ G	☐ F	☐ E	☐ D	☐ C	☐ B	☐ A	☐ A+	☐ A++	☐ A+++
<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%

La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ?

Voir fiche sur la pompe à chaleur

(7) ☐ **+ (50 x 'II') =** ☐ %

L'éfficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné intallé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000743-01

I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.

II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.

III La valeur de l'expression mathématique : 294/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

IV La valeur de l'expression mathématique 115/(11 · Prated), dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

Tab.19 Pondération des chaudières

Psup / (Prated + Psup)[1][2]	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	0	0
0,1	0,3	0,37
0,2	0,55	0,70
0,3	0,75	0,85
0,4	0,85	0,94
0,5	0,95	0,98
0,6	0,98	1,00
≥ 0,7	1,00	1,00

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Fig.23 Fiche de produit combiné applicable aux dispositifs de chauffage mixtes (chaudières ou pompes à chaleur) indiquant l'efficacité énergétique pour la production d'eau chaude sanitaire du produit combiné proposé

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau

① **'I'** %

Profil de soutirage déclaré : ☐

Contribution solaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

Électricité auxiliaire

(1,1 x 'I' - 10%) x 'II' - 'III' - 'I' = + ② **%**

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans des conditions climatiques moyennes

③ **%**

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

	G	F	E	D	C	B	A	A+	A++	A+++
☐ M	<27%	≥27%	≥30%	≥33%	≥36%	≥39%	≥65%	≥100%	≥130%	≥163%
☐ L	<27%	≥27%	≥30%	≥34%	≥37%	≥50%	≥75%	≥115%	≥150%	≥188%
☐ XL	<27%	≥27%	≥30%	≥35%	≥38%	≥55%	≥80%	≥123%	≥160%	≥200%
☐ XXL	<28%	≥28%	≥32%	≥36%	≥40%	≥60%	≥85%	≥131%	≥170%	≥213%

Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : ③ **- 0,2 x** ② **=** **%**

Plus chaudes : ③ **+ 0,4 x** ② **=** **%**

L'éfficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné intallé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000747-01

I La valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %.

II La valeur de l'expression mathématique $(220 \cdot Q_{ref})/Q_{nonsol}$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte.

III La valeur de l'expression mathématique $(Q_{aux} \cdot 2{,}5)/(220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, où Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL ou XXL.

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

DE DIETRICH
FRANCE

Direction de la Marque
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

03 88 80 27 00
03 88 80 27 99
www.dedietrich-thermique.fr

De Dietrich
SERVICE CONSOMMATEURS
0 825 120 520 Service 0,15 € / min + prix appel

VAN MARCKE NV
BE

LAR Blok Z, 5
B- 8511 KORTRIJK

+32 (0)56/23 75 11
www.vanmarcke.be

DE DIETRICH THERMIQUE IBERIA S.L.U.
ES

C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT

+34 902 030 154
info@dedietrichthermique.es
www.dedietrich-calefaccion.es

MEIER TOBLER AG
CH

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH

+41 (0) 44 806 41 41
info@meiertobler.ch
+41 (0)8 00 846 846 Serviceline
www.meiertobler.ch

MEIER TOBLER SA
CH

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH -1806 St-Légier-La-Chiésaz

+41 (0) 21 943 02 22
info@meiertobler.ch
+41 (0)8 00 846 846 Serviceline
www.meiertobler.ch

DE DIETRICH
Technika Grzewcza sp. z o.o.
PL

ul. Północna 15-19, 54-105 Wrocław

+48 71 71 27 400
biuro@dedietrich.pl
801 080 881 Infocentrala 0,35 zł / min
www.facebook.com/DeDietrichPL
www.dedietrich.pl

BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o
SK

Hroznová 2318-911 05 Trenčín

+421 907 790 221
info@baxi.sk
www.dedietrichsk.sk

ООО «БДР Термия Рус»
RU

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза»,офис 309

8 800 333-17-18
info@dedietrich.ru
www.dedietrich.ru

NEUBERG S.A.
LU

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG

+352 (0)2 401 401
www.neuberg.lu
www.dedietrich-heating.com

DE DIETRICH SERVICE
AT

0800 / 201608 freecall
www.dedietrich-heiztechnik.com

DUEDI S.r.l
IT

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Maestri del Lavoro, 16
12010 San Defendente di Cervasca (CN)

+39 0171 857170
+39 0171 687875
info@duediclima.it
www.duediclima.it

DE DIETRICH
CN

UNIT 1006 , CBD International
Mansion, No.16 Yong An Dong li,
Chaoyang District, 100022, Beijing China

+400 6688700
+86 10 6588 4834
contactBJ@dedietrich.com.cn
www.dedietrich-heating.com

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o
CZ

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3

+420 271 001 627
dedietrich@bdrthermea.cz
www.dedietrich.cz

CE

De Dietrich